



Le Comité Social et Économique - La mission Santé, Sécurité et Conditions de travail

Description :

"Si l'employeur a une obligation de sécurité, les membres du CSE ont une responsabilité morale vis-à-vis des salariés : celle de s'assurer que l'employeur met tout en place."

Modalités :

Durée :

35.00 heures

Profils des stagiaires :

Comité Social et Économique

Prérequis :

Membre élu du CSE

Nombre de participant :

Minimum :4

Maximum :20 (à apprécier selon la configuration du lieu)

Lieux et dates :

A définir

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant en situation de handicap

Horaires :

De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tarifcation :

Nous contacter afin d'établir un devis

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Formateurs :

A définir parmi des intervenants spécialisés. (Avocats, juristes, experts comptable, chargés de missions d'expertise, analystes financiers, ergonomes ...)

Objectifs pédagogiques

- Connaître les prérogatives, missions et attributions du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail et la législation des Accidents de Travail et de Maladies Professionnelles
- Acquérir une méthodologie d'identification, d'évaluation et d'analyse des risques professionnels
- Être force de proposition dans la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise

Contenu de la formation

- Jour 1 : La réglementation en Santé Sécurité et Conditions de Travail
 - La prise en compte en droit
 - Le mandat de représentant du personnel
 - Les acteurs internes et externes
 - La législation AT / MP
 - L'inaptitude au travail
 - Les responsabilités et les fautes
 - La veille réglementaire
 - Les moyens individuels
 - Les moyens collectifs
- Jour 2 : Santé au travail, risques professionnels et prévention des risques
 - La Santé
 - Sécurité, danger, risque
 - Le travail et sa compréhension
 - La charge de travail
 - Des conditions de travail aux risques professionnels
 - Des risques professionnels à la prévention des risques
 - Les principaux risques professionnels
 - La pénibilité et sa prise en compte dans la loi
 - Le risque routier
 - Les risques liés aux activités tertiaires
- Jour 3 : Évaluer, analyser et préconiser : Agir en santé au travail
 - L'EVRP et le DUERP
 - L'analyse d'accident par la méthodologie de l'arbre des causes
 - L'analyse du travail : méthodologie et outils
 - Agir en santé au travail : posture et plan d'action
 - Mise en situation sur site
- Jour 4 : L'analyse et la prévention des Risques Psycho-sociaux
 - Les notions principales
 - Les causes
 - Les conséquences
 - La réglementation
 - Les démarches de prévention
 - Les RPS chez les élus
- Jour 5 : Les risques et la prévention dans mon entreprise

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Toute l'équipe de Formaconsulte est engagée pour adapter votre formation à votre quotidien.

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme de formation.

Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.
- Salle de formation : Nos salles disposent de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Documents fournis : Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation
- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation